



Déclaration Préliminaire du SNUipp-FSU 09

CAPD du Jeudi 27 mai 2021

Monsieur l'IA-DASEN, Mme La Secrétaire Générale des Services, Mmes et Messieurs les IEN, Mmes et Messieurs les responsables des services 1^{er} degré, Mmes et Messieurs les délégué.es du personnel,

En cette fin d'année scolaire, nous pouvons d'ores et déjà tirer quelques enseignements de cette crise sanitaire inattendue et extraordinaire et que nous voulons tous voir derrière nous très bientôt pour que la vie reprenne ses droits.

Cette crise Covid aura rappelé l'importance vitale des services publics : santé et éducation en premier lieu. Elle aura montré également que la solidarité n'est pas un vain mot. Elle aura enfin remis l'Homme à sa place, espèce parmi les espèces ; l'invitant à plus d'humilité envers Mère Nature et ses congénères.

Mais, dans le même temps, elle aura profité de façon indécente aux toujours plus riches, aura accru les inégalités, la précarité, la pauvreté. Elle met en exergue les dérives d'une société ultralibérale ; individualisation des profits et mutualisation des dettes. A qui profitera donc le « quoiqu'il en coûte » ? ... Citant Jaurès, « le capitalisme porte en lui la guerre comme la nuée porte l'orage ».

Notre syndicat porte un projet de société progressiste, solidaire, égalitaire, juste où les services publics disposent de moyens suffisants pour assurer pleinement leurs missions.

L'année scolaire 2020-2021 n'aura pas seulement été marquée par une situation sanitaire inédite et durable mais aussi par la dégradation constante des conditions de travail des enseignant-es. À tel point qu'aujourd'hui, une atmosphère délétère s'installe dans les écoles, portée par le mépris politique de notre ministre envers la profession, et l'indifférence de notre administration trop souvent sourde aux besoins professionnels de nos collègues.

Les collègues sont épuisé-es par les conditions faites à leur travail en raison de la crise sanitaire, mais aussi par la gestion de celle-ci dans l'improvisation permanente. L'absence de prise en compte des expressions des organisations syndicales représentant les personnels pèsent en effet lourd sur les situations concrètes de travail.

Piliers du bon fonctionnement de l'école, nos collègues directeur-trices subissent de la part de l'administration une véritable maltraitance institutionnelle ! C'est à la charge de l'Académie de les soutenir dans leur fonction en répondant à leurs légitimes demandes.

Pour le SNUipp-FSU, il y a un enjeu majeur à garantir la meilleure scolarité possible pour la jeunesse du pays. Or, le retard pris pour assurer l'accès à tous les personnels de l'éducation à la vaccination a constitué un problème très important de ce point de vue. Pour nous, l'ensemble des collègues volontaires, dans les écoles, les établissements et les services auraient dû pouvoir accéder prioritairement sans délais à la vaccination. C'était une mesure essentielle pour la continuité du service public.

L'accès prioritaire à la vaccination pour les personnels des écoles vient d'être annoncée par le Ministre à compter du lundi 24 mai ; démonstration supplémentaire de la méconnaissance et du mépris dont a fait preuve le gouvernement pour le travail des personnels de l'Éducation nationale. Que les collectivités territoriales aient pris en charge la responsabilité de notre employeur dans la protection des enseignant-es ou que cela ait repose sur la capacité

individuelle à trouver un créneau de vaccination, est totalement ahurissant et inadmissible ! Il est essentiel que les enseignant-es soient protégé-es dans l'exercice de leur fonction par des outils adaptés (vaccination, masques, gels, tests, capteurs CO2, etc.).

D'autres mesures sont à prendre sans tarder. Il faut recruter en nombre suffisant des personnels dans tous les métiers pour faire face aux conséquences de la crise sanitaire de court, moyen et long termes sur les scolarités des jeunes, ainsi qu'aux besoins qui préexistaient. De même, il est plus que temps de reconnaître vraiment l'engagement de l'ensemble des personnels de l'éducation et de revaloriser leurs carrières, leurs rémunérations, de payer les surcroûts de travail engendrés par la crise.

Donner à l'école les moyens de fonctionner au quotidien et assurer un service public d'éducation de qualité, c'est aussi « bien » former les enseignant-es actuel.les et futur.es en leur donnant les meilleurs outils pour se construire professionnellement. La mise en oeuvre ubuesque de la réforme de la formation initiale laisse présager une dégradation terrifiante des conditions d'entrée dans le métier et des carences formatives qui auront des répercussions dans les classes pendant longtemps. À quelques mois de la rentrée universitaire, trop d'incertitudes planent encore sur les modalités pratiques de cette nouvelle formation.

Donner à l'école les moyens de fonctionner au quotidien, c'est aussi recruter massivement, pour permettre notamment des brigades de remplacement. C'est ouvrir les listes complémentaires. Ce n'est pas recourir à des contractuel.les mal payé.es, non formé.es ou à des étudiants alternants dont l'arrivée est prévue dès l'an prochain et qui sont synonymes pour le Ministère de moyens en personnels à bas coût.

Donner les moyens à l'école, c'est permettre une inclusion des Elèves en Situation de Handicap en milieu scolaire dans de bonnes conditions. C'est reconnaître le travail des AESH en améliorant leur statut et leur salaire. La FSU vient de déposer une alerte sociale concernant les conditions de travail pour ces personnels qui sont nos collègues de travail et qui seront en grève le 3 Juin.

Le nombre de cas positifs recensés parmi les élèves et les personnels, et à la hausse, est bien la confirmation que ce virus est encore bien présent et circule dans les écoles comme dans la société. Il est donc indispensable de maintenir la fermeture de classe dès le premier cas positif et en cas d'impossibilité de remplacement. Le SNUipp-FSU rappelle que le remplacement ne peut être effectué par les AESH, services civiques, enseignant-es des RASED, ou UPE2A et interroge sur l'utilisation des personnels des classes fermées à des fins de remplacement alors que, dans la FAQ, la priorité reste la continuité pédagogique en distanciel...

Concernant le non-brassage des élèves, en cas de non remplacement d'un enseignant.e, le SNUipp-FSU 09 vous a écrit pour demander un protocole clair attendu par des équipes à qui l'on demande toujours plus, et qui ont l'impression d'écooper dans un bateau qui s'apparente de plus en plus à une galère pour nombre de collègues, qui prend l'eau pendant que leur capitaine prend le micro et s'invite dans les médias et réseaux sociaux ; tantôt marelle, tantôt basket, tantôt gym, vaccins en mars, puis mai puis juin, protocole annoncé le jeudi, disponible le vendredi pour application le lundi...

Les « en-saignants » n'en peuvent plus de la communication du Ministre, de son manque d'écoute, de ses annonces de dernière minute, de ses revirements, des flous (et quand c'est flou, il y a un loup !) !

La période de continuité pédagogique avant les vacances et le reprise du 26 avril se sont déroulées encore 1 fois avec ces zones de flou et sans qu'aucune conséquence n'ait été tirée

de la part du ministère des précédentes périodes. Par exemple, les formations tardives sur les outils en distanciel pendant la période de continuité pédagogique, les difficultés de connexion aux outils numériques liés à la surcharge des réseaux, l'organisation des campagnes de tests salivaires ; le déploiement et la distribution des masques et maintenant des auto-tests ... Tout ceci relève d'impréparation et de mépris envers les personnels et les élèves. Le ministère aurait dû prendre en compte les propositions des organisations syndicales depuis le début.

Depuis la mise en application de la loi de Transformation de la Fonction Publique, les conditions du dialogue social ont été profondément modifiées. Pour garantir la transparence et l'équité des opérations liées aux promotions et à la mobilité, il n'est pas acceptable que les représentants des personnels soient mis à l'écart. Le SNUipp-FSU demande toujours l'abrogation de cette loi.

Mais ce n'est pas une raison pour remettre en cause toutes les « bonnes » pratiques. Le ministère clame sa volonté d'améliorer les pratiques de gestion des ressources humaines et les conditions d'entrée dans le métier mais les actes ne sont pas en accord avec l'intention sur certains dossiers.

Nous demandons à pouvoir disposer des listes des affectations des stagiaires, des AESH, des personnels sortant et entrant du département, des retraits, des promouvables... Nous le demandons pour le droit à l'information des personnels.

Représentation des personnels évincée, que restera-t-il des droits des personnels et du respect de ces droits ? Sommes-nous condamnés à nous retrouver uniquement pour des CAPD de recours, des groupes de travail qui seraient un fade succédané des instances paritaires ?

Nous sommes aujourd'hui réunis dans ce qu'il nous reste de commission paritaire, pour examiner les demandes de congés de formation. Nous espérons que vous saurez vous montrer attentifs aux demandes légitimes des personnels comme vous avez pu l'être dans le cadre des demandes de temps partiels et de disponibilités.

Nous finirons cette déclaration sur cette note positive et assènerons que, pour le SNUipp-FSU 09, le dialogue social est la condition nécessaire à la construction de relations de confiance entre un employeur et ses salarié.es.

C'est la condition de la construction de l'Ecole de la confiance !

RDV est donc donné pour la prochaine commission paritaire ou le prochain groupe de travail.